

AVENANT N°1 À LA CONVENTION « Lycées partenaires »

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Le lycée *Pothier* *site 2* *Imp. rue Naval Proust, 13000 ORFÈVRES* dument  
représenté par *Mme Pascale GAUTROT-LAMOUREUX, Provisoire*

ET

L'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, établissement public administratif,  
domicilié 25, Rue Gaston de Saporta, 13100 AIX-EN-PROVENCE, dument représenté par  
Monsieur le Professeur Rostane MEHDI, Directeur.

Vu la convention signée le 18 janvier 2018 entre les parties ;

Article 1<sup>er</sup> :

Conformément à son article 7, la convention susvisée est reconduite à l'identique pour une  
durée de 3 ans.

Fait à Aix-en-Provence, le *18.03.2021* en deux exemplaires originaux.

Pour le Lycée *Pothier*

*Pascale GAUTROT-LAMOUREUX*  
Provisoire.



Pour l'Institut d'Etudes  
Politiques d'Aix-en-Provence

Pr. Rostane MEHDI,  
Directeur.

